

Fédération Française des Jeux Vidéo en Réseaux



RÈGLEMENT Qualifications leSF 2012



Sommaire

Chapitre 1 Règles générales	2
Chapitre 2 Les tournois de qualification	3
Chapitre 3 La finale Française.....	4

Chapitre 1 Règles générales

Article 1 (Nom officiel)

Ce tournoi est une qualification pour le tournoi international, il est dénommé "Qualification France IeSF". Il fait parti de la compétition organisée par International e-Sports Federation dénommée IeSF. "Qualification France IeSF" est organisé par la fédération Française de jeux vidéo en Réseaux dénommée "FFJVR".

Article 2 (Droits)

Le règlement "IeSF" conserve ses droits et à priorité sur le présent règlement et les règlements de partenaires de "FFJVR".

"FFJVR" a l'exclusivité des droits relatif à la "Qualification France IeSF" y compris la télédiffusion, le streaming et les différents modes de support Internet.

Si différentes parties désirent utiliser ces droits, ils doivent obtenir l'accord de "FFJVR" au préalable.

Tout support de communication au sujet de "Qualification France IeSF" doit contenir le logo de "FFJVR" et un lien sur le site de la fédération "FFJVR".

Article 3 (Litiges)

En cas de litiges sportifs, c'est la commission arbitrage qui a seul pouvoir de délivrer des sanctions. Les arbitres de la compétition sont seuls juges lors des matchs mais doivent reportés les éventuelles réclamations et fautes à la commission arbitrage.

Article 4 (Règles de base)

C'est le règlement officiel du tournoi "IeSF" qui est la base du présent règlement. Il convient de s'y référer dans un premier temps.

Le présent règlement régit les clauses particulières relatives aux qualifications Françaises et aux tournois préliminaires.

Article 5 (Classements)

Les classements liés à cette compétition sont répertoriés dans le système de classement national "FFJVR".

Chapitre 2 Les tournois de qualification

Article 6 (Processus)

Les tournois préliminaires sont organisés par "FFJVR" ou ses partenaires. La victoire au tournoi entraîne la sélection pour la finale Française.

La présence à la finale Française est obligatoire pour faire valoir ses droits à la compétition.

Article 7 (Participants)

Le tournoi est homologué par la "FFJVR" et qualificatif pour une rencontre internationale.

En conséquence, les participants doivent être Français, âgés de 11 ans au minimum à l'année de la compétition et en possession de la licence fédérale "FFJVR".

Pour les mineurs, avoir une autorisation parentale pour participer à la compétition.

Article 8 (Manches)

Les matchs avant les 8ème de finale se joueront en 1 manche gagnante appelé aussi BO1

Les matchs à partir des 8ème de finale se joueront en 3 manches, 2 manches gagnantes appelé aussi BO3

Article 9 (Résultats)

Les résultats devront être communiqués à la fédération au plus tard le 31 août 2012.

Il devront mentionnés pour chaque match :

- Le nom et prénom des joueurs
- Leur n° de licence "FFJVR"
- Le score
- Le numéro de licence et le nom du gagnant

Article 10 (Classements)

Les classements liés à ces tournois sont répertoriés dans le système de classement national "FFJVR" avec le niveau 3 pour les compétitions off_line et niveau 2 pour les compétitions on-line.

Chapitre 3 La finale Française

Article 11 (Date et lieu)

La finale Française aura lieu à Paris le 1 septembre 2012

Article 12 (Qualifiés)

Les joueurs victorieux de la finale Française doivent être en possession de leur passeport et pouvoir se rendre à la finale internationale. Y compris au niveau des âges qui peuvent différer entre la législation nationale et internationale.

Si le qualifié n'est pas en capacité de se rendre à la finale internationale pour quelques raisons que ce soit, c'est le joueur le suivant immédiatement dans le classement de la compétition qui prendra sa place. En cas d'égalité, des matchs de barrage peuvent être organisés ou une décision peut être prise par le "Comité sportif haut niveau" de la fédération "FFJVR".

Article 13 (Manches)

Les matchs se joueront en 3 manches, 2 manches gagnantes appelé aussi BO3

Article 14 (Lots et récompenses)

Les gagnants des jeux Tekken et Starcraft 2 recevront le financement d'un voyage pour la Corée pour participer aux finales internationales.

Ce financement sera sous la forme :

- Soit d'un billet d'avion aller-retour
- Soit d'un remboursement d'un billet d'avion aller-retour, à charge au joueur de réserver lui même son vol.

Il seront également hébergés gratuitement sur place. C'est le règlement IeSF qui s'applique pour toutes les informations relatives à la Corée à partir de la descente de l'avion.

Le joueur est responsable des formalités administratives liées au voyage en Corée (passeport, etc) ou pour les joueurs mineurs, leur parents.

Le joueur est responsable de l'organisation de son voyage et des particularités liés à sa santé, son alimentation, ses allergies éventuelles et tout autre élément personnel au joueur.

Article 15 (Classements)

Les classements liés à ce tournoi sont répertoriés dans le système de classement national "FFJVR" avec le niveau 5.